

Choix TD Langue L1 droit Paris 1

Par **Lola75**, le **03/09/2013** à **11:03**

Bonjour,

Quelqu'un pourrait-il m'expliquer comment se déroule le choix du TD de langue en licence 1 à Paris 1, s'il vous plaît?

L'anglais est-il obligatoire? ou puis-je opter pour une langue telle que le chinois? Si oui, comment cela se passe? J'ai le choix pendant l'inscription pédagogique de cocher cette option?

Merci d'avance!

Par **droitdbosser**, le **05/09/2013** à **06:38**

si je me trompe pas, les langues rares à Paris 1 se font en laboratoire
tu peux donc choisir la langue que tu veux mais tu n'aura pas de professeur

c'est en tout cas ce que j'avais compris :S